

ÉTAPES DU TRAITEMENT DES DEMANDES DE SUBVENTION À LA VALLÉE DE L'ASSÈCHE.



Dans ma démarche pour l'octroi de la subvention pour l'association locale, je vais leur envoyer un courrier de refus.

Ensuite, je vais éditer un courrier d'accord en intégrant vos coordonnées bancaires.

Cordialement

Mme Lebon

Vous pouvez virer les subventions sur le compte suivant :



Vallée immobilier

Bénéficiaire : Vallée immobilier

N° de compte :

242

523

064

913

Montant :

10 000

euros

FRAUD